

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST


DEPARTEMENT DE LA MIFI

COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES MOYENS GENERAUX

SOUS DIRECTON DES MOYENS GENERAUX ET DU
PATRIMOINE

SERVICE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 

VILLE DE BAFOUSSAM



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION

MIFI DIVISION

BAFOUSSAM CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL AFFAIRS DEPARTMENT
UNIT

SUB DIRECTION OF GENERAL
RESOURCES AND HERITAGE

PUBLIC CONTRACTS PROCUREMENT
SERVICE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2023 DU 17 AVR 2023 POUR LES
TRAVAUX DE RENOVATION DU SERVICE D'HYGIENE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

**Financement : Fonds propres Communauté Urbaine de Bafoussam
EXERCICE 2023**

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du budget 2023 de la Communauté Urbaine de Bafoussam, le Maire de la ville de Bafoussam lance en urgence, un avis d'appel d'Offres national ouvert **POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU SERVICE D'HYGIENE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.**

2 -Consistance des travaux

Les travaux, objet de la présente consultation consistent en l'exécution des tâches définies ci-après :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENTS;
- MACONNERIES ET RACCORDS;
- REVETEMENTS CARREAUX;
- REVETEMENTS PEINTURE
- MENUISERIES BOIS ;
- MENUISERIES METALLIQUES ET ALU VITRES ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- ELECTRICITE ;
- RESEAU INFORMATIQUE ;
- MAGASIN EXTERIEUR (en matériaux provisoires)

et ce, suivant les spécifications contenues dans le CCTP.

3-Délais d'exécution

Le délai d'exécution est de cinq (05) mois.

4. Allotissement

Les travaux ne feront l'objet d'aucun allotissement.

5. Coût prévisionnel

le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de (40 000 000) quarante millions de francs CFA.TTC.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés sur Fonds propre de la Communauté Urbaine de Bafoussam de l'exercice 2023. Imputation budgétaire :

8. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant égal à **huit cent mille francs (800 000) francs CFA** établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des Finances et dont la liste se trouve en annexe du présent DAO (pièce N° 14) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (situé au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis TEL : 6 98 64 42 86).

10. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 98 64 42 86) situé au secrétariat de la Direction des Affaires Générales de la de ladite Communauté Urbaine) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

11. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Bafoussam (TEL : 6 98 64 42 86), au plus tard le 08 MAI 2023 à 10H00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 01 /AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2023 DU 17 AVR 2023 POUR LES
TRAVAUX DE RENOVATION DU SERVICE D'HYGIENE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE
BAFOUSSAM (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Fonds propre de la Communauté Urbaine de Bafoussam Exercice 2023
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

La quittance de versement des frais de DAO s'obtient à la Recette Municipale de la Communauté

Urbaine de Bafoussam.

13. Ouverture des plis

L'ouverture de tous les plis (pièces administratives, des offres techniques et des offres financières) se fera en un seul temps **08 MAI 2023** à **11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Bafoussam dans la salle des actes de ladite Communauté Urbaine sise dans son enceinte.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont ceux relatifs aux conditions à remplir pour être admis à l'évaluation technique. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Etre dans la liste des entreprises suspendues par le MINMAP
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'une pièce administrative dans les 48 heures ouvrables données par la CIPM après la session d'ouverture des offres;
- Certification des pièces préalablement certifiées,
- Le non-respect d'au moins 70% (soixante-dix pour cent) soit 17 oui sur 24 des critères dits essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ainsi que de son sous-détail.

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation de l'offre;
- Références de l'entreprise ;
- Qualité du personnel ;
- Moyens matériels et logistiques;
- Organisation, méthodologie et planning;
- Capacité financière.

15. Attribution

L'attribution sera faite au profit du soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'analyse technique (au moins 70% de « OUI ») soit 17 oui et ayant l'offre financière la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant *une durée de 90 (quatre vingt dix) jours* à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service de Passation des Marchés Publics (TEL : 6 98 64 42 86) et à la Direction des Services Techniques et de l'Aménagement de la Communauté Urbaine de Bafoussam (DSTA) : (TEL : 6 81 40 78 67) de la Communauté Urbaine de Bafoussam.

Copies :

- ARMP/QUEST ;
- MINMAP/MIFI
- Maître d'Ouvrage;
- Président CIPM ;

Fait à Bafoussam,

17 AVR 2023

Autorité Contractante